



Tes droits et devoirs en tant que locataire

Un peu perdu·e avec tous les détails logistiques ?
Les expert·e·s de l'ANIL sont là pour te guider. Sache que tu peux rencontrer un·e professionnel·le de l'ADIL (à l'échelle départementale) au plus près de chez toi.

Tu as envie d'avoir une idée claire des loyers autour de toi ?
L'Observatoire des Loyers te donne tous les détails pour ne pas avoir de surprises.

Apprends à connaître tes droits... et tes devoirs !
En matière de logement, il est essentiel de connaître ses droits et ses responsabilités.
La CNIL t'éclaire sur le sujet.

